



COMPTES 2011

Rapport de la Municipalité au Conseil communal
sur la gestion durant l'exercice 2011

Au Conseil communal de Saint-Cergue,

Madame la Présidente, Mesdames et Messieurs les Conseillers,

Conformément aux dispositions de la loi du 28 février 1956 sur les Communes, de l'Arrêté du Conseil d'Etat sur la comptabilité des communes et du règlement du Conseil communal de 2007, nous vous présentons le rapport de gestion et les comptes pour l'exercice de l'année 2011.

GENERALITES

La nouvelle législature a débuté le 1^{er} juillet, avec la réduction de 7 à 5 municipaux et le départ du syndic, du municipal des finances et de la municipale des écoles sortants.

Les dicastères ont été partiellement redistribués : simplification, plus de logique dans la répartition, meilleures synergies et préservation des expériences ont été les moteurs des réflexions qui ont présidé à la répartition. Au final, le fonctionnement de la Municipalité après quelques mois semble indiquer que chacun est à sa place !

Corollaire de cette diminution, la charge de travail augmente - logiquement - de manière importante.

Jubilaires

Nous avons fêté les 15 ans de service de Jean-Claude Kupferschmid, notre agent de police communal, ainsi que les 20 ans de service de Frédérique Vol, notre secrétaire communale. Nous profitons de les remercier pour leur fidélité et leur engagement au long de ces années.

Apprenties

Notre apprentie, Elodie Bilardo, a terminé avec succès son apprentissage et c'est avec plaisir que nous avons accueilli une nouvelle apprentie en la personne de Caroline Beetschen qui débute ses 3 années d'apprentissage d'employée de commerce.

Internet

Sur mandat de TéléDôle, un nouveau site Internet a été créé pour la promotion des sports d'hiver. Sans vouloir suppléer au site de Nyon Région Tourisme, nous avons profité de mettre en place un « portail » d'entrée des sports d'hiver qui aide à la promotion du tourisme local : <http://www.st-cerguestation.ch>

La commune est également entrée sur les réseaux sociaux, en créant un profil Facebook afin de toucher un autre public et de façon proactive.

REPARTITION DES DICASTERES - ANNEE 2011

JUSQU'AU 30 JUIN 2011 - Ancienne législature 2006/2011

Stéphane NATALINI - Syndic

Administration générale - Contrôle des habitants - Police - Représentations extérieurs

Françoise GRABER - Municipale

Instruction publique et cultes - Sécurité sociale

Thierry MAGNENAT - Municipal

Ordures ménagères - Police des constructions

Véronique ANDERSSON - Municipale

Tourisme - Ski de fond - Centre du Vallon - Terrains - Alpages - Parcs

Eddy BLUMENSTEIN - Municipal

Bâtiments - Forêts - PCi - Voirie

Cornélia GALLAY - Municipale

Services industriels - Epuration - Urbanisme - Service du feu

François BRACK - Municipal

Finances

DES LE 1er JUILLET 2011 - Nouvelle législature 2011/2016

Thierry MAGNENAT - Syndic

Administration générale - Finances - Police - Représentations Extérieures

Suppléant : Eddy Blumenstein

Eddy BLUMENSTEIN - Vice syndic

Routes & Voirie - Gestion des déchets - Bâtiments

Suppléant : Véronique Andersson

Véronique ANDERSSON - Municipale

Parcs & Promenades - Terrains & Alpages - Forêts - Tourisme - Sports

Suppléant : Thierry Magnenat

Danièle ANDRE - Municipale

Police des constructions - Instruction publique & cultes - Sécurité Sociale

Suppléant : Cornélia Gallay

Cornélia GALLAY - Municipale

Urbanisme - Eau potable & eaux usées - Mobilité - Service du feu - Protection civile

Suppléant : Danièle André

Commune de St-Cergue

REPRESENTATIONS DES AUTORITES

Thierry Magnenat - Syndic

- Conseil régional (CR) - Comité directeur
- Nyon-St-Cergue-Morez (NStCM) - Conseil d'administration
- TéléDôle - Conseil d'administration
- Association intercommunale scolaire de Genolier et environs (AISGE) - Comité directeur
- Association des communes sous contrats de prestation avec la Police vaudoise (ACCP)
- Commission d'impôt - Délégué
- Caisse intercommunale de pensions (cip) - Délégué

Eddy Blumenstein - Municipal

- Commission de salubrité
- Service technique intercommunal (STI) - Comité directeur
- Ass. intercommunale pour l'exploitation d'un couvert à plaquettes forestières (ACP) Comité directeur
- Ass. intercommunale pour l'épuration des eaux usées de la Côte Gland (APEC) - Comité directeur

Véronique Andersson - Municipale

- Conseil régional - Conseil intercommunal - Suppléante
- Conseil régional : Comité de pilotage, partie jurassienne - Commission taxe - Groupe gestion PPA de la Dôle - Contrat prestation Office du tourisme.
- Nyon Région Tourisme (NRT) - Comité directeur
- Parc naturel régional du Jura vaudois (PNRJV) - Comité
- Société de développement (SDD)

Danièle André - Municipale

- Association régionale pour l'action sociale (ARAS)
- Commission de salubrité
- Association intercommunale scolaire de Genolier et environs (AISGE) - Comité directeur
- Réseau d'accueil des Toblerones (RAT)
- Association intercommunale pour l'épuration des eaux usées de la Côte Gland (APEC) - Déléguée
- Parc naturel régional du Jura vaudois (PNRJV)

Cornélia Gallay - Municipale

- Conseil régional - Conseil intercommunal
- Conseil régional - Commission développement territorial et environnement
- Conseil régional - Commission mobilité
- Société anonyme pour le pompage et l'adduction d'eau du lac pour la région Yvernoise (SAPAN)
- Association intercommunale pour l'épuration des eaux usées de la Côte Gland (APEC) - Déléguée
- Commission du feu
- Conseil intercommunal AISGE
- Réseau d'accueil des Toblerones (RAT) - Suppléante

SERVICES COMMUNAUX - ANNEE 2011

<i>GREFFE MUNICIPAL</i>	<i>Frédérique VOL - Secrétaire communale</i>
<i>POLICE DES CONSTRUCTIONS</i>	
<i>CONTRÔLE DES HABITANTS</i>	<i>Eliane SOTTAS - Secrétaire</i>
<i>POLICE DES ETRANGERS</i>	
<i>INFORMATIQUE / SITES WEB</i>	<i>Christian BRIACCA - Employé administratif</i>
<i>FACTURATION</i>	
<i>BOURSE COMMUNALE</i>	<i>Gérald CHOLLET - Boursier communal</i> <i>Bourse = 70 % / Technicien = 30 %</i>
<i>APPRENTIE</i>	<i>Elodie BILARDO (jusqu'au 31 juillet 2011)</i> <i>Caroline BEETSCHEN (dès le 1er août 2011)</i>
<i>POLICE MUNICIPALE</i>	<i>Jean-Claude KUPFERSCHMID = 50 %</i>
<i>SERVICE DE VOIRIE</i>	<i>Georges CHATELAIN</i> <i>Denis PERILLAT</i> <i>Pierre-Alain BURGISSER</i> <i>Arnaud ANDRE</i> <i>Saban HADZIC</i>
<i>INTENDANCE ET CONCIERGERIE</i>	<i>Yvan DEMIERRE</i> <i>Maria ROULIN</i>
<i>BIBLIOTHEQUE COMMUNALE</i>	<i>Suzanne BERSET</i>
<i>CANTINE SCOLAIRE</i>	<i>Nathalie CARCO - Responsable</i>
<i>PATROUILLEURS</i>	<i>Jannick BURNIER - Responsable</i>
<i>SKI DE FOND</i>	
<i>Chauffeurs de chenillettes</i>	<i>Jacques CUPELIN</i> <i>Martin JAUSSE</i> <i>Jean-Pierre BLANC</i>
<i>SERVICE INTERCOMMUNAL DES FORETS</i>	<i>Ce service est géré par la ville de Nyon</i>
<i>Garde forestier</i>	<i>Alain PERUSSET</i>
<i>Secrétaire</i>	<i>Viviane THEINTZ</i>

PREAVIS ET RAPPORT

Le Conseil communal s'est réuni à 5 reprises durant l'année 2011.

Séance du mardi 22 mars 2011

Préavis No 01/2011 - Demande de crédit et d'emprunt de Fr. 250'000.-, destinés au financement de l'assainissement des bétons du 3e sous-sol de l'abri-parking du bâtiment La Licorne, ainsi que ceux de la dalle entre les 2e et 3e sous-sol, selon répartition avec la copropriété La Licorne. L'emprunt sera amorti en 20 ans à raison de Fr. 12'500.- par année.

La Commission des finances recommande au Conseil d'accepter le préavis municipal tel que présenté.

Le Conseil accepte le préavis municipal par 31 voix pour et 2 absentions.

Préavis No 02/2011 - Adoption de l'engagement général et les quinze objectifs stratégiques du Plan directeur régional du district de Nyon - Volet stratégique

La Commission d'urbanisme recommande vivement au Conseil d'adopter l'engagement général du Plan directeur régional et d'accepter ce préavis municipal tel que présenté.

Le Conseil accepte le préavis municipal par 30 voix pour et 3 abstentions.

Préavis No 03/2011 - Modification du règlement communal sur la gestion des déchets et de la directive associée

La Commission ad'hoc recommande au Conseil d'accepter le préavis municipal tel que présenté.

Un amendement a été déposé.

Une motion d'ordre demandant à ce que cet objet soit reporté au prochain Conseil a été déposée. Le Conseil refuse par 13 voix pour, 15 voix contre et 5 abstentions.

Le Conseil décide de refuser l'amendement tel que présenté par 10 voix pour, 16 voix contre et 7 abstentions.

Le Conseil décide d'accepter la modification du règlement par 17 voix pour, 7 voix contre et 9 abstentions.

Séance d'installation du Conseil communal du mardi 24 mai 2011

Le registre civique est déposé. Il est constaté que l'élection des conseillers communaux a été faite régulièrement. Le procès-verbal de l'élection, ainsi que la liste des citoyennes et citoyens faisant partie du Conseil sont également déposés. Il est également constaté que les élections n'ont donné lieu à aucun recours.

L'assermentation de chaque membre du Conseil, puis de chaque membre de la Municipalité et enfin de Monsieur le Syndic est faite par Monsieur le Préfet. Chaque personne présente solennise la promesse légale, selon la loi sur les Communes.

Elections diverses

Présidente	Madame Magali Borgeaud-dit-Avocat est élue par 46 voix
Secrétaire	Madame Karine Ringgenberg est élue par 46 voix
Vice-président	Monsieur Arnaud André est élu par 40 voix
Secrétaire suppléant	Monsieur Jean-Luc Bezençon est élu par 47 voix
Scrutateurs	Monsieur Fernand Veluz est élu par 44 voix
	Monsieur Michel Chavaillaz est élu par 33 voix

Scrutateurs suppléants	Madame Murielle Jelk est élue à l'unanimité par applaudissement
	Madame Amandine Lohri est élue à l'unanimité par applaudissement
Représentant à la Sté de développement	Madame Géraldine Brunettin est élue par 27 voix
Représentant à la Commission du feu	Monsieur Jean-François André est élu à l'unanimité par applaudissement
Représentant au Conseil Int. AISGE	Monsieur Olivier Krahenbühl est élu par 38 voix
	Madame Catherine Deluz est élue par 31 voix
	Madame Francine Lang est élue par 30 voix
Représentants à l'APEC	Madame Christine Briacca est élue à l'unanimité par applaudissement
	Madame Christine Maillefer est élue à l'unanimité par applaudissement
Représentant à l'ACP de Trélex	Monsieur Yvan Demierre est élu par 40 voix
Délégué à l'ACP de Trélex	Monsieur Stéphane André est élu à l'unanimité par applaudissement
Représentant Conseil Intercommunal CR	Monsieur Gérard Odermatt est élu par 26 voix
Suppléante Conseil Intercommunal CR	Madame Anne Combes-Meylan est élue par 30 voix
Représentant Réseau des Toblerones RAT	Madame Michèle Möckel est élue à l'unanimité par applaudissement

Séance du mardi 28 juin 2011

Comptes 2011 - Dans son rapport la Commission de gestion remarque : « La gestion globale de la commune a à nouveau débouché sur un résultat positif en 2010 . Elle recommande à la Municipalité de tenir compte des analyses et commentaires produits dans ce rapport et de prendre les mesures nécessaires à leur mise en œuvre. Elle encourage la Municipalité à poursuivre une gestion rigoureuse afin d'être en mesure de réaliser les projets et investissements nécessaires au fonctionnement et au développement de la commune ».

Elle recommande au Conseil de donner décharge à la Municipalité pour sa gestion , d'adopter le compte de fonctionnement , ainsi que le bilan au 31 décembre 2010 tels que présentés et de la libérer du mandat pour le contrôle 2010.

Le Conseil approuve les comptes 2010 par 36 voix pour et 2 abstentions, donne décharge à la Municipalité pour sa gestion 2010 par 31 voix pour et 7 abstentions.

Préavis No 04/2011 - Demande de crédit de Fr. 100'000.– pour un prêt à terme fixe au 30 juin 2012, portant un intérêt annuel de 2 %, pour la société Télé-Dôle SA.

La Commission des finances fait de nombreuses remarques et précise : «il ne reste pas d'autre choix que de proposer au Conseil d'accepter le préavis municipal tel que présenté ».

Le Conseil accepte le préavis municipal par 34 voix pour et 4 abstentions.

Préavis No 05/2011 - Demande de crédit de Fr. 18'000.– destinée au financement de l'étude des investigations nécessaires à l'assainissement de la ciblerie du Stand de tir de Basse-Ruche, financé par la trésorerie courante et amorti en une seule fois par prélèvement sur le fonds de réserve pour investissements et amortissements.

La Commission des finances recommande au Conseil d'accepter le préavis municipal tel que présenté.

Le Conseil accepte le préavis municipal par 32 voix pour, 2 voix contre et 4 abstentions.

Préavis No 06/2011 - Demande de crédit et d'emprunt de Fr. 210'000.– destinés à l'équipement d'une nouvelle halte du NStCM aux Cheseaux-Dessous, amorti sur une durée de 10 ans.

La Commission des finances recommande au Conseil d'accepter le préavis municipal tel que présenté.

Le Conseil accepte le préavis municipal par 35 voix pour et 3 abstentions.

Préavis No 07/2011 - Demande de crédit de Fr. 120'000.– destiné au remplacement de la station de refoulement des eaux usées des Pralies, financé par la trésorerie courante et amorti en une année par prélèvement sur le fonds de réserve affecté.

La Commission des finances recommande au Conseil d'accepter le préavis municipal tel que présenté.

Le Conseil accepte le préavis municipal par 37 voix pour et 1 abstention.

Séance du mardi 4 juillet 2011

Préavis No 09/2011 - Demande d'autorisation de plaider et accessoirement demander un avis de droit avant d'engager une procédure.

La Commission ad hoc recommande au Conseil communal d'accepter le préavis tel que présenté.

Le Conseil accepte le préavis municipal par 42 voix pour et 1 abstention.

Nomination de 5 membres à la Commission des finances

Sont élus :	Monsieur Paul Ménard	par 43 voix
	Monsieur Denis Berger	par 41 voix
	Monsieur Pierre Graber	par 40 voix
	Monsieur Gabriel Galibourg	par 39 voix
	Madame Silke Gerlach	par 29 voix

Nomination de 5 membres à la Commission de gestion

Sont élus :	Madame Sandra Sordet	à l'unanimité par applaudissement
	Madame Mary Guichard	à l'unanimité par applaudissement
	Monsieur Jonas Baumgartner	à l'unanimité par applaudissement
	Madame Catherine Deluz	à l'unanimité par applaudissement
	Monsieur Yvan Demierre	à l'unanimité par applaudissement

Nomination de 5 membres à la Commission d'urbanisme

Sont élus :	Monsieur Frédéric Flück	par 38 voix
	Monsieur Jean-François Christen	par 38 voix
	Monsieur Jean-Pierre Gilliéron	par 32 voix
	Madame Marie-Joëlle Helfer	par 31 voix
	Monsieur Jean-Yves Fosserat	par 27 voix

Nomination de 3 membres à la Commission communal de recours en matière de taxes et d'impôts communaux

Sont élus :	Monsieur Michel Gallay	par 36 voix
	Madame Murielle Jelk	par 28 voix
	Monsieur Georges Chatelain	par 21 voix

Séance du mardi 6 septembre 2011

Préavis No 10/2011 - Autorisation d'engager des dépenses imprévisibles et exceptionnelles jusqu'à concurrence d'un montant de Fr. 40'000.– par cas.

La Commission des finances recommande au Conseil d'accepter le préavis municipal tel que présenté.

Le Conseil accepte le préavis municipal par 42 voix pour et 2 abstentions.

Préavis No 11/2011 - Autorisation sur l'acquisition et l'aliénation d'immeubles, de droits réels immobiliers et d'actions ou de parts de sociétés immobilières, dans une limite de Fr. 100'000.– par cas, charges éventuelles comprises, de concéder des nouveaux DDP pour une durée de 50 ans au maximum ou de les renouveler pour une période de 30 ans au prix minimum de Fr. 3.– le m2 correspondant à l'indice des prix de la consommation de décembre 1990.

La Commission des finances recommande au Conseil d'accepter le préavis municipal tel que présenté.

Le Conseil accepte le préavis municipal par 41 voix pour, 1 voix contre et 2 abstentions.

Préavis No 12/2011 - Compétence financière extra budgétaire de Fr. 20'000.– par chapitre du budget et par an.

La Commission des finances recommande au Conseil d'accepter le préavis municipal tel que présenté.

Le Conseil accepte le préavis municipal par 42 voix pour et 2 abstentions.

Préavis No 13/2011 - Demande d'autorisation générale pour le placement des fonds disponibles de la trésorerie communale auprès des divers établissements bancaires suisses domiciliés dans le Canton de Vaud et une demande d'autorisation, de façon générale à négocier l'emprunt auprès des institutions suisses, de donner à la Municipalité la liberté de choisir ou de changer les contreparties en fonction des conditions du marché.

La Commission des finances recommande au Conseil d'accepter le préavis municipal tel que présenté.

Le Conseil accepte le préavis municipal par 41 voix pour et 3 abstentions.

Préavis No 14/2011 - Autorisation d'acquérir, de créer et d'octroyer des servitudes de droit d'usage ainsi que modifier l'assiette de celles existantes pour autant qu'aucune charge ne soit pour la Commune.

La Commission des finances recommande au Conseil d'accepter le préavis municipal tel que présenté.

Le Conseil accepte le préavis municipal par 42 voix pour et 2 abstentions.

Préavis No 15/2011 - Demande d'autorisation de participer à la constitution de sociétés commerciales, d'associations et de fondations, ainsi que l'acquisition de participation dans des sociétés commerciales, ceci dans une limite de Fr. 20'000.–.

La Commission des finances recommande au Conseil d'accepter le préavis municipal tel que présenté.

Le Conseil accepte le préavis municipal par 40 voix pour et 4 abstentions.

Préavis No 16/2011 - Demande de renouvellement du DDP du Camping Caravaning club Vaudois pour une durée de 30 ans à un tarif préférentiel de Fr. 1.50/m2.

La Commission des finances recommande au Conseil d'accepter le préavis municipal tel que présenté.

Le Conseil accepte le préavis municipal par 41 voix pour, 1 voix contre et 2 abstentions.

Préavis No 17/2011 - Demande de crédit de Fr. 35'000.– pour effectuer les travaux de réfection des toitures des deux écopoints du Corps de Garde et la réfection partielle de l'écopoint des Cheseaux-Dessous, financé par la trésorerie courante et amorti en une seule fois par prélèvement sur le fonds de réserve pour investissements et amortissements.

La Commission des finances recommande au Conseil d'accepter le préavis municipal tel que présenté.

Le Conseil accepte le préavis municipal par 40 voix pour et 4 abstentions.

Préavis No 18/2011 - Demande de crédit de Fr. 130'000.– destiné à la création d'un trottoir sur la route d'Arzier et le chemin du Carroz Delay et l'élargissement d'un tronçon du chemin du Carroz Delay

La Commission des finances recommande au Conseil d'accepter le préavis municipal tel que présenté.

Le Conseil accepte le préavis municipal par 42 voix pour et 2 abstentions.

Préavis No 19/2011 - Demande de crédit de Fr. 130'000.– pour l'étude du renouvellement de la station de pompage de Combe Froide et du nouveau réservoir des Cheseaux.

La Commission des finances recommande au Conseil d'accepter le préavis municipal tel que présenté.

Le Conseil accepte le préavis municipal par 43 voix pour et 1 abstention.

Préavis No 20/2011 - Demande de crédit d'urgence de Fr. 60'000.– pour le remplacement de deux conduites d'alimentation en eau potable sur la route d'Arzier.

La Commission des finances recommande au Conseil d'accepter le préavis municipal tel que présenté.

Le Conseil accepte le préavis municipal par 41 voix pour et 3 abstentions.

Nomination d'une commission ad hoc « sociale » concernant la participation au capital actions de la Société « Plein Sud SA » à Begnins

Sont élus :	Madame Anne Combes-Meylan	à l'unanimité par applaudissement
	Madame Arlette Devaud-Praz	à l'unanimité par applaudissement
	Monsieur Michel Chavaillaz	à l'unanimité par applaudissement

Séance du mardi 11 octobre 2011

Préavis No 21/2011 - Demande de crédit de Fr. 100'000.– destiné à une prise de participation dans la Société « Plein Sud SA » à Begnins.

La Commission ad hoc accepte la prise de participation de la commune de St-Cergue dans la Société Plein Sud SA.

La Commission des finances recommande au Conseil d'accepter le préavis municipal tel que présenté.

Le Conseil accepte par 36 voix pour, 2 voix contre et 3 abstentions.

Préavis No 22/2011 - Arrêté d'imposition 2012

La Commission des finances salue la volonté de la Municipalité de maintenir le taux d'imposition global (cantonal + communal) à son niveau actuel et recommande au Conseil communal d'accepter le préavis municipal tel que présenté.

Le Conseil accepte le préavis municipal par 40 voix pour et 1 abstention.

Séance du mardi 6 décembre 2011

Préavis No 23/2011 - Demande d'autorisation générale de vendre les terrains en Droit Distinct Permanent (DDP) ainsi que les parcelles en commun pour les quartiers de Guinfard et Basse-Ruche.

La Commission de finances recommande au Conseil d'accepter le préavis municipal tel que présenté.

Le Conseil accepte le préavis municipal par 27 voix pour et 6 abstentions

Préavis No 24/2011 - Fixation du plafond en matière d'emprunts et de risques pour cautionnements, pour la législature 2011 - 2016.

La Commission des finance recommande au Conseil d'accepter le préavis municipal tel que présenté, mais de tenir compte des remarques du rapport.

Le Conseil accepte le préavis municipal par 27 voix pour et 6 abstentions.

Préavis No 25/2011 - Budget 2012

La Commission des finances remarque « la stratégie financière développée par la Municipalité pour les 5 années à venir est ambitieuse, considérant la faible marque d'autofinancement de ce budget qui ne laisse que peu de marge de manœuvre. Si de nouvelles sources de revenu ne sont pas rapidement disponibles (par exemple, vente des DDP, ou encore augmentation substantielle du taux d'imposition communal dès 2013), la Commune devra renoncer à tout investissement extrabudgétaire, ou alors d'endetter à nouveau au-delà du raisonnable ». Compte tenu de ceci, la commission recommande au Conseil communal d'accepter le préavis municipal tel que présenté et elle demande à la Municipalité de tenir compte des remarques et analyses présentées dans le rapport.

Le Conseil accepte le budget communal pour l'année 2012 par 32 voix pour et 1 abstention

Préavis No 26/2011 - Demande d'autorisation de sécurisation du talus situé à la route du Télésiège, pour un montant de Fr. 253'000.-, subventionné à 40 % par le Canton et à 35 % par la Confédération.

La Commission des finances souligne le caractère obligatoire de cet investissement lié à la sécurité du lieu et recommande au Conseil d'accepter le préavis municipal tel que présenté.

Le Conseil accepte le préavis municipal par 33 voix pour.

Préavis No 27/2011 - Modification des statuts de l'Association intercommunale pour la construction et l'exploitation d'un hangar régional à plaquettes sis à Trélex, dit ACP, au lieu dit « Mollard Parelliet/Main de Gingins ».

La Commission des finances recommande au Conseil d'accepter le préavis municipal tel que présenté.

Le Conseil accepte le préavis municipal par 33 voix pour.

ADMINISTRATION

Cette année 2011, la Municipalité a fait usage des autorisations générales données par le Conseil :

- Tapis bitumeux à l'entrée du village - Route d'Arzier : Fr. 33'689.90. Compte tenu de la situation d'urgence, cet objet n'a pas pu être soumis à un Conseil extraordinaire.
- Coupe forestière du Chemin des Couteaux : Fr. 13'682.75.
- Autorisation de plaider dans 3 affaires.
- Négocier l'emprunt relatif aux travaux de rénovation du garage de La Licorne.
- Servitudes de droit d'usage : chemin public En Bournessaint - trottoir Mirabeau.
- Abattage et plantation des arbres à la route de France pour un montant de Fr. 13'824.-.
- Réfection de la canalisation au chalet de la Prangine pour un montant de Fr. 3'996.-.

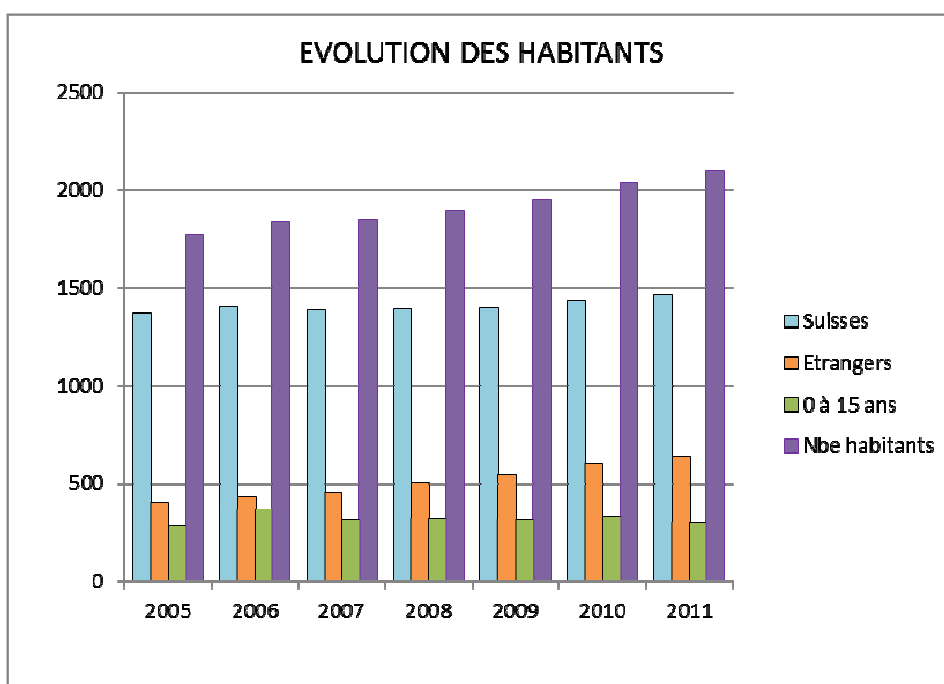
Administration communale

Les travaux de transformation du bâtiment de l'administration communale se sont achevés en juin, pour la partie publique du bâtiment, offrant un outil de travail adapté aux employé(e)s de l'administration communale et aux citoyennes et citoyens de notre commune. La transformation du 1^{er} étage, dédié à la municipalité et aux commissions du Conseil communal a commencé durant l'automne.

Population

EVOLUTION DES HABITANTS

	2005	2006	2007	2008	2009	2010	2011
<i>Nbe habitants</i>	1772	1835	1847	1898	1944	2035	2100
Suisses	1372	1403	1391	1393	1401	1435	1459
Etrangers	400	432	456	505	543	600	641
0 à 15 ans	283	367	315	320	312	327	312



Tourisme

2011 a vu se concrétiser le parcours permanent de Course d'orientation, le parcours VTT de 17km validé par Suisse Mobile et la pose d'un couvert pique-nique au Vieux Château.

Notre village reste un lieu bien animé grâce à ses manifestations de grande importance (pour 2011 : Désalpe, Rétro Moto, Raquettes Aventures, Championnat suisse de vélo, manche de championnat du monde de course d'orientation, auxquelles se greffent un nombre important d'évènements et d'animations d'importance locale.

Ski de fond

Une année particulièrement mauvaise ! Le premier trimestre et la fin d'année « sans » neige ont permis de mesurer l'impact financier de la météo sur le ski de fond ; en effet, la diminution des ventes de vignettes n'a pas pu être compensée par l'économie des frais de prestation des chauffeurs et l'économie du carburant.

Finances

COMMUNE DE SAINT-CERGUE



Eléments clés des comptes 2011

- Modification du système de financement de la facture sociale
 - bascule de 6 points en faveur de l'Etat (passage de 65% à 59%)
 - perception selon recettes conjoncturelles, capacité financière et points d'impôts écrêté par habitant
- Modification du système de financement de la péréquation intercommunale, sur la base de 3 couches :
 - la couche relative à la population
 - la couche de solidarité envers les communes financièrement faibles
 - la couche concernant les dépenses thématiques
- Retour facture sociale et fond de péréquation après décompte final 2010 de CHF 375'366.-
- Année exceptionnelle au niveau des revenus conjoncturels

Conseil communal du 26 juin 2012

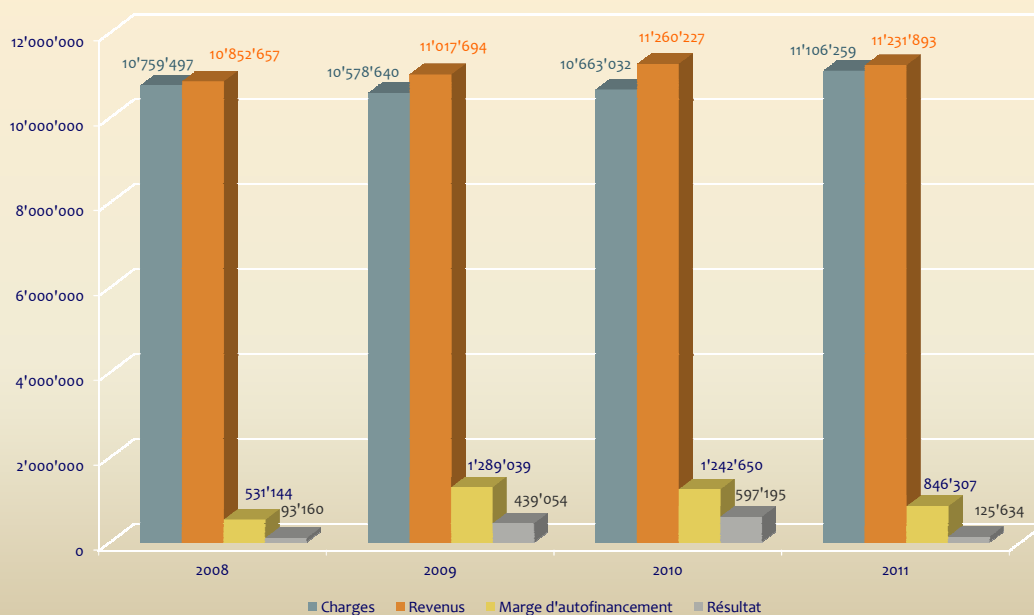


- Augmentation des charges principalement inhérente aux nombreux amortissements obligatoires et attribution à réserve affectée (eau)
- Augmentation des revenus inhérente aux prélèvements sur fonds de réserves pour couvrir les amortissements et à un retour péréquatif
- Investissements bruts pour CHF 1'739'237.-
- Marge d'autofinancement de CHF 846'307.- montant permettant de couvrir partiellement les investissements
- Résultat final positif de CHF 125'634.- alors que le budget prévoyait un déficit de CHF 451'736.-.

Conseil communal du 26 juin 2012



Comparatif des comptes 2008 à 2011



Conseil communal du 26 juin 2012



Comparaison Budget 2011 – Comptes 2011 et 2010

Comptes de fonctionnement épurés (par nature)

Libellé	Budget 2011		Comptes 2011		Comptes 2010	
	Charges	Revenus	Charges	Revenus	Charges	Revenus
Totaux	10'291'011	9'839'275	11'106'259	11'231'893	10'663'032	11'260'227
Gains comptables		0		0		0
Amortissements	- 601'227		- 1'044'962		-473'740	
Attributions fonds réserves	- 122'441		- 459'132		- 346'304	
Prélèvements réserves		- 205'453		- 783'421		- 174'589
Imputations internes	- 663'843	- 663'843	- 694'217	- 694'217	- 661'688	- 661'688
Total	8'903'500	8'969'979	8'907'948	9'754'255	9'181'300	10'423'950
Marge d'autofinancement		66'479		846'307		1'242'650

Conseil communal du 26 juin 2012



Evolution des charges financières par nature

Comptes par nature	Budget 2011	Comptes 2011	Ecart	%	Comptes 2010
Autorités & personnel	1'607'614	1'598'299	- 9'315	- 0,58 %	1'469'783
Biens, services & marchandises	2'425'375	2'457'912	+ 32'537	+ 1,34 %	2'407'546
Intérêts passifs	125'373	119'946	- 5'427	-4,33 %	91'806
Remboursements & participations	4'368'568	4'345'805	- 22'763	- 0.53 %	4'974'457
Aides & subventions	376'570	225'614	- 150'956	- 40,09 %	178'015
TOTAL	8'903'500	8'747'576	- 155'924	- 1,76 %	9'121'607

Conseil communal du 26 juin 2012



Evolution des produits financiers par nature

Comptes par nature	Budget 2011	Comptes 2011	Ecart Budget 2011 Comptes 2011	Ecart %	Comptes 2010
Impôts	5'278'500	5'048'347	- 230'153	- 4,37 %	5'727'506
Patentes & concessions	107'000	140'084	+ 33'084	+ 30,91 %	166'152
Revenus du patrimoine	723'645	791'345	+ 67'700	+ 9,35 %	736'062
Taxes & émoluments	1'753'400	2'174'116	+ 420'716	+ 23,99 %	1'926'489
Parts aux recettes cantonales	250'000	509'306	+ 259'306	+ 103,72 %	440'676
Participations & remboursements	742'434	1'087'794	+ 345'360	+ 46,51 %	1'423'569
Autres participations	115'000	3'261	- 111'739	- 97,17 %	3'496
TOTAL	8'969'979	9'754'253	+ 784'274	+ 8,74 %	10'423'950

Conseil communal du 26 juin 2012



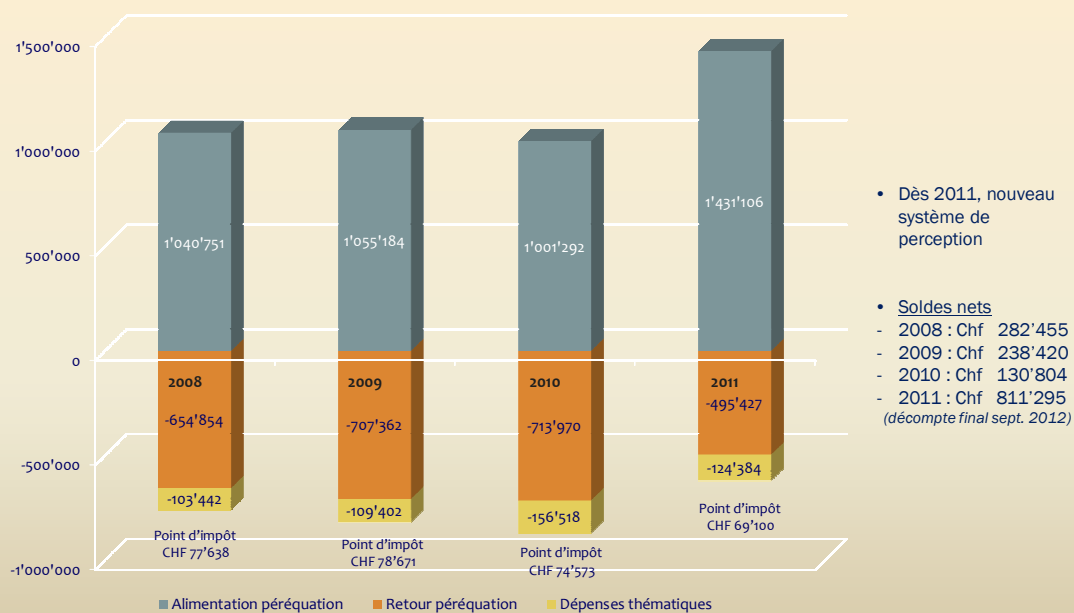
Evolution des impôts



Conseil communal du 26 juin 2012



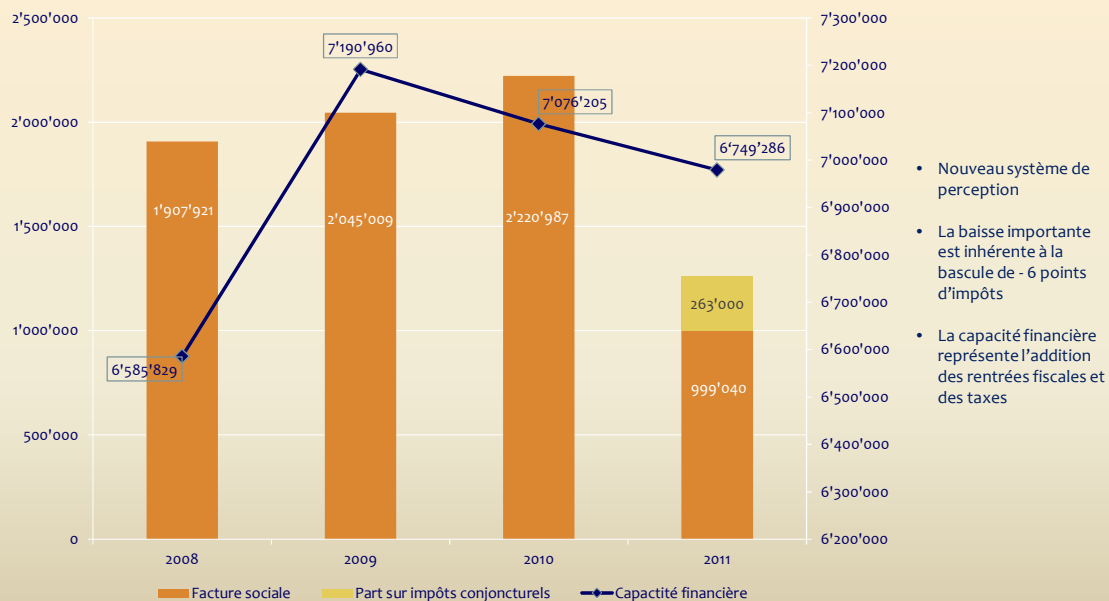
Evolution du fond de péréquation



Conseil communal du 26 juin 2012



Evolution de la facture sociale



Conseil communal du 26 juin 2012



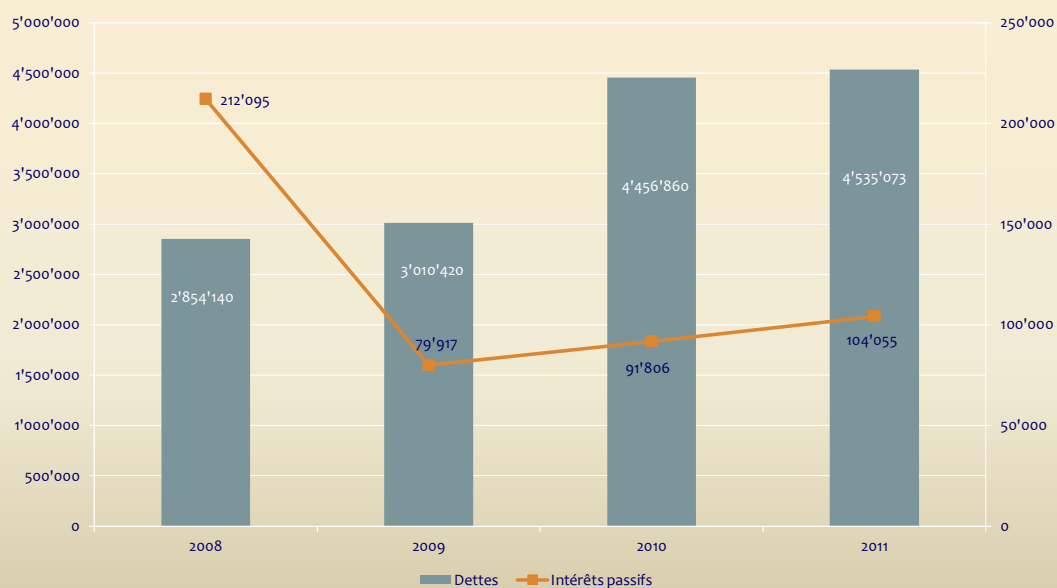
Evolution des péréquations totales en comparaison avec les revenus fiscaux



Conseil communal du 26 juin 2012



Etat des dettes et intérêts passifs



Conseil communal du 26 juin 2012



PRÉSENTATION SYNTHÉTIQUE ET SCHÉMATIQUE DES COMPTES

COMPTES DES INVESTISSEMENTS

DI Dépenses d'investissements	RI Recettes d'investissements
1'739'238	40'225
	DIN Dépenses d'investissements nettes
	1'699'013

DI Dépenses d'investissements nettes	EN Endettement net (augmentation) 852'706
1'699'013	
	MA Marge d'autofinancement 846'307

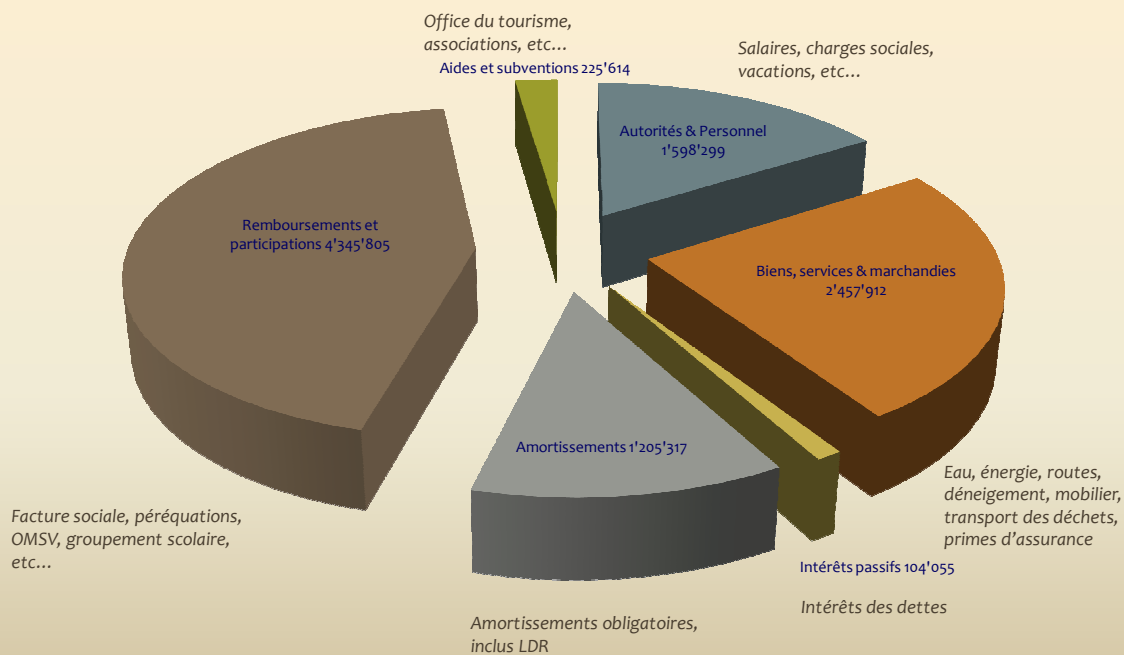
COMPTE DE FONCTIONNEMENT

CFE Charges de fonctionnement épurées 8'907'948	RFE Revenus de fonctionnement épurés 9'754'255
MA Marge d'autofinancement 846'307	

Conseil communal du 26 juin 2012



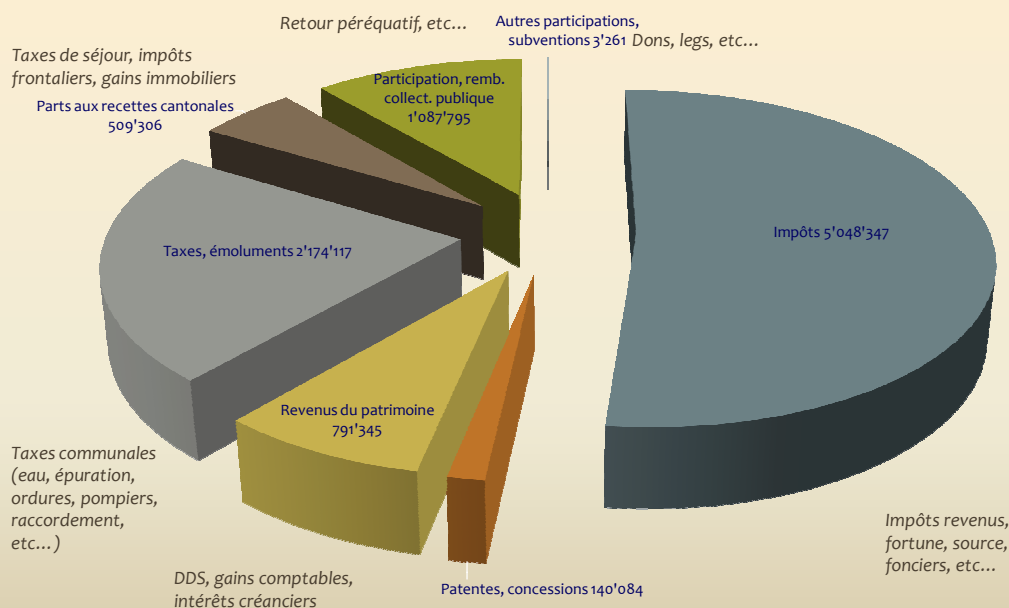
Décomposition des charges financières



Conseil communal du 26 juin 2012



Décomposition des revenus financiers



Conseil communal du 26 juin 2012



Conclusions

- L'exercice 2011 se termine avec un résultat positif de CHF 125'634.-
- Une dissolution importante du fonds de réserve amortissements et investissement futurs (bilan 9282.10) a été opérée, selon les directives stipulées dans les différents préavis votés et la recommandation de la fiduciaire.
- Les recettes fiscales sont supérieures au budget, mais cette situation est inhérente exclusivement aux éléments conjoncturels. Les impôts sur le revenu et la fortune des personnes physiques enregistrent une diminution occasionnée par une correction finale de taxation d'années antérieures.
- La marge d'autofinancement est certes positive, mais trop faible pour couvrir les investissements. Les financements futurs ne pourront être assurés sans un apport de trésorerie autre (vente de DDP, emprunt ou impôts).

Conseil communal du 26 juin 2012

Domaines et bâtiments

Terrains

Le renouvellement d'une quarantaine de DDP produit une augmentation des redevances. Cette tendance va se poursuivre ces 2-3 prochaines années (plus de 70 DDP arrivent à échéance), même si quelques parcelles seront vendues

Forêts

L'augmentation des travaux d'entretien des forêts (qui explique l'augmentation des coûts du transport et débarquement) a été justifiée au vue de l'importance des subventions octroyées et qui permet de compenser la diminution du prix de vente du bois (en partie due à la baisse de l'euro).

Montagnes

Chaque année, un nombre plus ou moins important de travaux doit être effectué dans l'urgence sur les alpages et les chalets d'alpage. Pour 2011, c'était la rupture d'une canalisation reliant l'écurie à la fosse, à la Prangine . La réalisation des plans de gestion intégré de tous nos alpages va nous permettre de lister les travaux à effectuer et les planifier pour les 10 prochaines années.

Bâtiment de la voirie

Suite à un rattrapage des contrôles d'installations électriques demandés par la Romande Energie, de nombreux objets immobiliers de la commune ont été inspectés. Une grande partie des installations du local de voirie a dû être changée afin d'être conforme aux nouvelles normes.

Abri PCi de La Licorne

La rénovation de l'abri PCi de La Licorne (préavis 01-2011) s'est soldée par un coût s'élevant à Fr. 183'358.60, soit en dessous de Fr. 66'641.40, du crédit voté par le Conseil communal, lequel s'élevait à Fr. 250'000.-

Travaux

Service de l'urbanisme

Le volet stratégique du nouveau plan directeur régional (PDRN) a été accepté par 45 des 47 communes du district.

Le schéma directeur des communes autour de l'axe du NStCM a été envoyé à l'examen préalable auprès des services du Canton en été 2011.

Le projet du plan de quartier des Tencoy-Dessus, de son règlement ainsi que le rapport de justification selon l'art.47 OAT ont été envoyés à l'examen préalable en été 2011. Quelques modifications ont été demandées par les services de l'Etat avant la mise à l'enquête publique et l'approbation du plan de quartier par le Conseil communal en 2012.

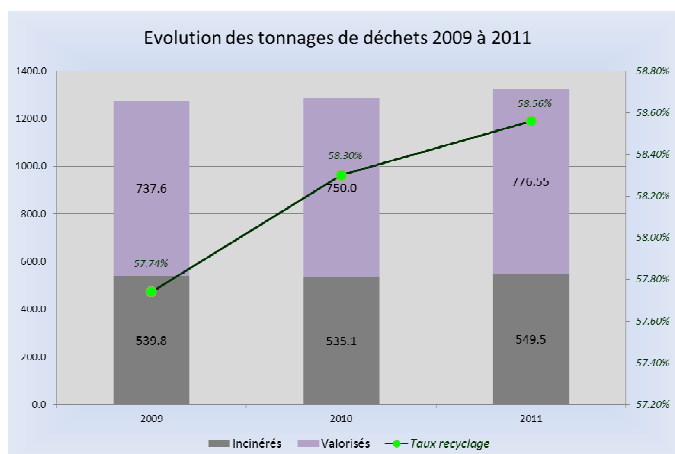
Routes

Les travaux d'élargissement sur le chemin des Couteaux ont été plus importants que prévus.

A l'occasion de la rénovation totale de la route cantonale St-Cergue - Arzier, 30 mètres de tronçon communal ont également été traités.

Ordures ménagères

Légère augmentation du volume de déchets traités, incombant à la hausse de la population. La valorisation améliorée du tri des déchets confirme notre politique de gestion, laquelle permet d'obtenir un taux de recyclage s'élevant à 58,86 % pour l'année 2011, ce qui est un très bon résultat. Le budget du centre 45 est globalement respecté.



Eaux usées, eaux claires, épuration

La station de relevage des Pralies a été renouvelée en automne 2011. Deux nouvelles pompes ont été installées dans le cadre du préavis accordé. Malgré de nombreux courriers et des informations dans le bulletin communal nous retrouvons toujours des chiffons ou lingettes qui endommagent les pompes de relevage et qui occasionnent des gros frais de réparation.

Deux conventions avec le Syndicat Mixte de la commune de Morez ont pu être signées au sujet de l'évacuation des eaux usées vers la France. La première concernant les modalités de l'évacuation et les tarifs du syndicat mixte, l'autre afin de solder les arriérés de l'épuration de plusieurs années que la Mairie des Rousses n'avait plus facturée.

Dans le cadre du chantier de trois villas à l'entrée du chemin des Pelesses l'évacuation des eaux claires du chemin a dû être modifiée afin d'acheminer ces dernières dans un nouveau puits perdu.

Police

La nouvelle loi sur la Police cantonale vaudoise, dont l'entrée en vigueur était planifiée au 1^{er} janvier 2012, a forcé la commune à renoncer au contrat de prestations de la gendarmerie, dont elle était au bénéfice.

Des solutions alternatives doivent être recherchées afin de combler les manques inhérents à la nouvelle orientation des missions de la gendarmerie et la suppression des polices communales dans les petites communes.

Service du feu

L'effectif du corps du SDIS intercommunal St-Cergue Arzier se monte à 50 sapeurs-pompiers fin 2011, dont 16 porteurs d'appareils respiratoires.

Le SDIS intercommunal est intervenu à 38 reprises, pour 8 incendies, 3 feux extérieurs, 8 inondations, 6 assistances à personnes, 1 sauvetage dans un ascenseur, 3 pollutions, 2 alarmes automatiques, 1 intervention technique et 6 préventions, soit un total d'environ 560 heures et 341 intervenants. L'accent du SDIS reste particulièrement mis sur la formation et les exercices afin d'assurer des interventions efficaces, soit environ 1'300 heures d'exercices et 300 heures de préparation. Notre corps intercommunal de St-Cergue et Arzier-Le Muids bénéficie toujours de la motivation et l'engagement de personnes qualifiées.

Notre équipe concours a obtenu pour la troisième année consécutive une première place dans la catégorie combiné A avec mention "Très bien et félicitations du jury" lors de la journée de la Fédération vaudoise des sapeurs-pompiers à Morges.

La journée organisée pour le Téléthon a permis de récolter une nouvelle somme record de Frs 11'595.— .

Sécurité sociale - Ecoles

Service social communal

Ouverture de la nurserie-garderie les Petits Ecureuils en août 2011. La participation communale aux coûts de l'accueil de jour de la petite enfance est en augmentation. La politique tarifaire en vigueur institue pour tous les types d'accueil du réseau un tarif proportionnel au revenu familial. Conformément aux statuts du RAT, les communes prennent en charge la différence entre le tarif facturé aux parents et le prix de revient moyen pour une prestation d'accueil.

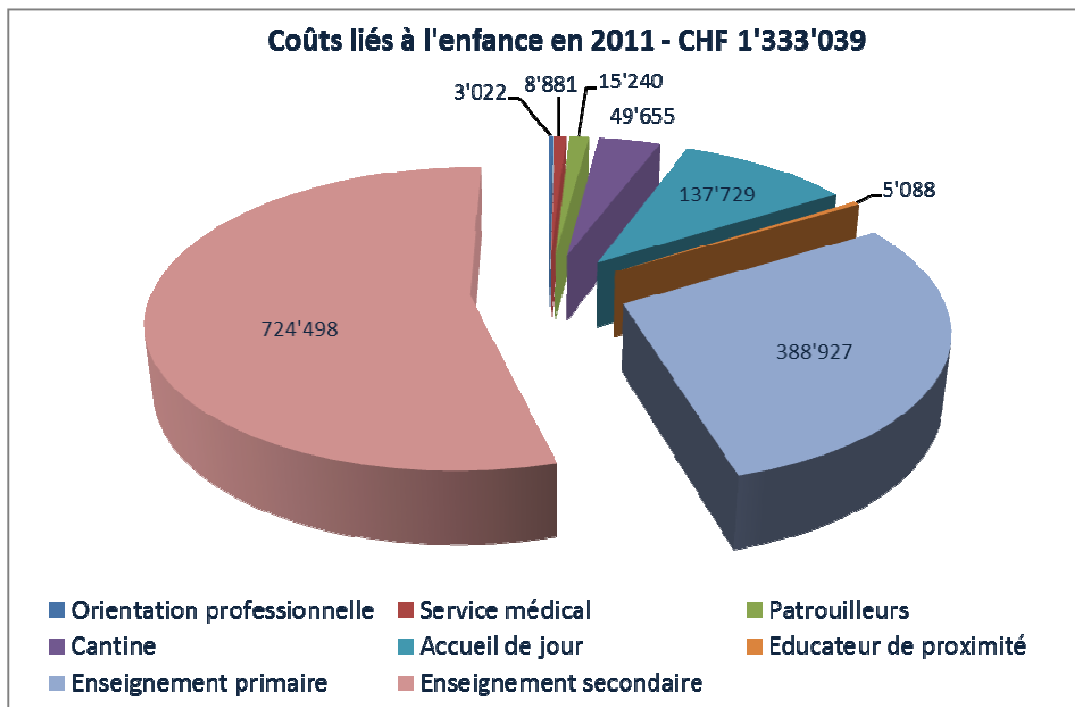
Afin d'obtenir une certaine harmonisation lors de la consolidation des comptes au niveau intercommunal, les charges inhérentes à l'accueil pré-scolaire doivent dorénavant passer au dicastère Service social. Une partie des frais est déjà partiellement comptabilisée sur ce dicastère dès 2011 (excepté le compte 720.3515.00). Dès 2012, l'intégralité des charges sera regroupée dans le même dicastère (710).

Canton

La nouvelle base de calcul concernant notre participation à la facture sociale engendre une baisse des charges, laquelle est toutefois compensée par une diminution de 6 pts d'impôts sur les revenus fiscaux communaux. Pour rappel, ces 6 pts d'impôts sont dorénavant utilisés pour couvrir les charges inhérentes aux subsides à l'assurance maladie versés aux bénéficiaires des prestations complémentaires, pour le domaine de l'asile ainsi que celui de l'enseignement spécialisé.

Ecoles

Un graphique représentant les coûts liés à l'enfance pour l'année 2011 vous indique la répartition des frais.



Services industriels

Eau potable

Le service des eaux est intervenu pour 11 fuites, dont 5 fuites sur des conduites communales et 6 fuites sur des conduites privées. La fuite sur la route d'Arzier à la hauteur du cimetière a été réparée et la conduite principale entre le cimetière et le passage à niveau de la route d'Arzier a pu être remplacée dans le cadre du préavis accordé.

La quantité d'eau pompée en altitude est relativement stable. Malgré l'augmentation de la population et la construction de nombreux logements, la quantité d'eau est inférieure à celle de l'an 2000, ceci grâce au contrôle du réseau, à l'entretien et aux recherches de fuites par le service des eaux.

Trois bornes hydrantes (BH) ont été remplacées en 2011 et 30 BH révisées.

L'étude sur le renouvellement de la station de pompage de Combe Froide et le nouveau réservoir des Cheseaux a débuté.

CONCLUSIONS

Au vu de ce qui précède, la Municipalité à l'honneur de vous prier, Madame la Présidente, Mesdames et Messieurs les Conseillers, de bien vouloir prendre les décisions suivantes :

Vu le rapport de la Municipalité sur la gestion et les comptes 2011

Vu le rapport de la Fiduciaire Pierre Busset concernant les comptes 2011

Ouï le rapport de la Commission de gestion

Attendu que cet objet a été régulièrement porté à l'ordre du jour

D E C I D E

1. D'approuver les comptes de l'exercice 2011 tels que présentés

et

2. De donner décharge à la Municipalité pour sa gestion 2011.

Ainsi délibéré en séance de Municipalité du 23 avril 2012.

Au nom de la Municipalité

Le Syndic

La Secrétaire

T. Magnenat

F. Vol